

Municipalité de Morin-Heights

PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ D'ARGENTEUIL MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle de conférence, 567, chemin du Village, le mercredi, 11 février 2015, à laquelle sont présents:

Madame la conseillère Leigh MacLeod
Madame la conseillère Mona Wood
Monsieur le conseiller Jean Dutil
Monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Monsieur le conseiller Peter MacLaurin
Monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais

formant quorum sous la présidence du maire Timothy Watchorn.

Le Directeur général, Yves Desmarais, est présent.

À 19h30, Monsieur le maire constate le quorum et le Conseil délibère sur les dossiers suivants.

28.02.15 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté par le Directeur général.

- 3 ADMINISTRATION**
- 3 1 Approbation des procès-verbaux
- 3 2 Finances**
- 3 2 1 Bordereau de dépenses
- 3 2 2 État des activités financières au 31 janvier 2015
- 3 3 Correspondance**
- 3 3 1 Correspondance reçue
- 3 3 2 Correspondance envoyée
- 3 4 Personnel**
- 3 4 1
- 3 5 Résolution**
- 3 5 1 Coop santé de Saint-Adolphe
- 3 6 Réglementation**
- 3 6 1
- 4 SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 4 1 1 Rapport du Directeur du service
- 4 1 2 Rapport d'activité de la SQ
- 4 2 Personnel**
- 4 2 1 Embauche de premier répondant
- 4 2 2 Embauche de pompier
- 4 3 Résolution**
- 4 3 1 Barrage routier pour la Soupe populaire de la vallée de Saint-Sauveur
- 4 3 2 Barrage routier pour la guignolée GMPDH 2015
- 4 3 3 Renouvellement du contrat pour le service public d'appel d'urgence 9-1-1
- 4 4 Réglementation**
- 4 4 1
- TRAVAUX PUBLICS**
- 5 1 Rapport mensuel du Directeur

Municipalité de Morin-Heights

- 5 2 Personnel**
- 5 2 1
- 5 3 Résolution**
- 5 3 1 Acquisition d'une camionnette GM
- 5 4 Réglementation**
- 5 4 1
- 6 ENVIRONNEMENT ET PARCS**
- 6 1 Rapport mensuel du Directeur
- 6 1 2
- 6 2 Personnel**
- 6 2 1
- 6 3 Résolution**
- 6 3 1
- 6 4 RÉGLEMENTATION**
- 6 4 1
- 7 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
- 7 1 Rapport mensuel du Directeur
- 7 1 2 Procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme
- 7 2 Personnel**
- 7 2 1
- 7 3 Résolution**
- 7 3 1 PIIA - rue du Clos-Joli
- 7 3 2 Mandat - Prévost, Fortin & D'Aoust
- 7 4 RÉGLEMENTATION**
- 7 4 1
- 8 LOISIRS ET SERVICES À LA COMMUNAUTÉ**
- 8 1 1 Rapport mensuel de la Directrice
- 8 1 2
- 8 2 Personnel**
- 8 2 1 Embauche personnel de ski de fond et de raquette
- 8 3 Résolution**
- 8 3 1 Subventions annuelles aux organismes
- 8 4 Réglementation**
- 8 4 1
- 9 Affaires nouvelles
- 9 1 1
- 10 Période de questions
- 11 Levée de l'assemblée

29.02.15 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 14 janvier, de la séance d'ajournement du 21 janvier et de la séance spéciale du 28 janvier 2015 ont été remis aux membres du conseil par le biais du fichier électronique de l'assemblée.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 14 janvier, de la séance d'ajournement du 21 janvier et de la séance spéciale du 28 janvier 2015.

30.02.15 BORDEREAU DE DÉPENSES

La liste de comptes à payer et des comptes payés du mois de janvier 2015 ainsi que la liste des comptes à payer du 31 décembre 2014 ont été remises aux membres du conseil par le biais de leur fichier d'assemblée électronique ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

Municipalité de Morin-Heights

Le conseil a étudié les listes et :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Bordereau des dépenses du 1er au 31 JANVIER 2015

<i>Comptes à payer</i>	328 387,87 \$
<i>Comptes payés d'avance</i>	207 516,38 \$
<hr/>	
<i>Total des achats fournisseurs</i>	535 904,25 \$
<i>Païements directs bancaires</i>	5 702,16 \$
<hr/>	
<i>Sous total - Achats et paiements directs</i>	541 606,41 \$
<hr/>	
<i>Salaires nets</i>	188 939,33 \$
GRAND TOTAL DES DÉPENSES (JANVIER 2015)	<u>730 545,74 \$</u>

Bordereau des dépenses 31 DÉCEMBRE 2014

<i>Comptes à payer</i>	98 011,78 \$
<i>Comptes payés d'avance</i>	57 398,91 \$
<hr/>	
<i>Total des achats fournisseurs</i>	155 410,69 \$
<i>Païements directs bancaires</i>	
<hr/>	
<i>Sous total - Achats et paiements directs</i>	155 410,69 \$
<hr/>	
<i>Salaires nets</i>	
GRAND TOTAL DES DÉPENSES (31 DÉCEMBRE 2014)	<u>155 410,69 \$</u>

Monsieur le conseiller Claude P. Lemire a vérifié la liste et recommande au conseil d'approuver les comptes.

Que le conseil approuve les comptes tels que détaillés dans les listes déposées.

Monsieur le maire et le Directeur général sont autorisés à faire les paiements.

Monsieur le maire Timothy Watchorn a dénoncé son lien d'emploi l'entreprise 9129-6558 Québec Inc. – connue comme David Riddell Excavation / Transport et s'est retiré du lieu des délibérations et n'a pris aucunement part aux discussions sur le dossier concernant l'entreprise.

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 31 JANVIER 2015

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, l'état des activités financières au 31 janvier 2015.

CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance pour le mois de janvier 2015. Le Conseil ayant pris connaissance des lettres reçues lors du comité plénier, le Directeur général donnera suite à la correspondance.

Municipalité de Morin-Heights

- 1 MAMOT: accusé réception - confirmation de déclarations pécuniaires
 - 2 Ville de Sainte-Adèle: Appui - Coop santé
 - 3 Diocèse de Saint-Jérôme: invitation - souper-bénéfice
 - 4 Comité Haïti-Laurentides: utilisation de salles
 - 5 Légion royale canadienne: demande de fonds
 - 6 Ville de Saint-Sauveur: achat de compresseur
 - 7 MMQ: ristourne
 - 8 Service aux entreprises Antoine-Labelle: demande d'association
 - 9 Refcon PTH: offre de services
 - 10 Réseau biblio des Laurentides: bulletin Trait d'union
 - 11 Ville de Sainte-Adèle: modification au plan d'urbanisme
 - 12 ARLPH: campagne de financement 2015
 - 13 Association québécoise de gérontologie: revue Vie
 - 14 FQM: Medial services-conseil-sst
 - 15 Société Alzheimer Laurentides: demande de partenariat
 - 16 MRC des Pays-d'en-Haut: Rég. 291-2014 modifiant le schéma d'aménagement
 - 17 C. Lafond: 10, Bourget
 - 18 R. Desmeules: nouveau sport
 - 19 RIDR: Bulletin - déchets non-conformes
 - 20 Société canadienne du cancer: remerciements
- Correspondance envoyée**
- A Dossier Association historique de Morin-Heights
 - B MAMOT: déclarations pécuniaires
 - C L. Williamson (Watchorn): Clos-Joli
 - D G. Croteau: 784, Village

31.02.15 COOP SANTÉ DE SAINT-ADOLPHE

Considérant la municipalité a accepté, par sa résolution du conseil 209.11.14, la proposition de la COOP de Solidarité Santé globale de Saint-Adolphe visant à implanter un bureau de médecin de famille à Morin-Heights;

Considérant que la Coop santé de Saint-Adolphe demande un montant additionnel pour le démarrage de ce point de services à Morin-Heights;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil accepte d'allouer un montant additionnel de 5 000 \$ à la COOP Santé de Saint-Adolphe.

DOCUMENTS - SCHÉMA DE RISQUE

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception des documents relatifs au schéma de risque de la MRC des Pays-d'en-Haut.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SQ

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception, le rapport d'activités de la Sûreté du Québec de janvier 2015.

32.02.15 EMBAUCHE DE PREMIER RÉPONDANT

Considérant que la brigade du service de sécurité incendie de Morin-Heights inclus les premiers répondants et que les crédits relatifs à la rémunération sont prévus au budget en conséquence;

Municipalité de Morin-Heights

Considérant que le Directeur du Service de sécurité incendie recommande au conseil l'embauche de madame Marie-Pier Gervais à titre de premier répondant afin de compléter les équipes;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil autorise l'embauche de madame Marie-Pier Gervais à titre de premier répondant aux conditions applicables au personnel du service de sécurité incendie.

Que cette personne soit soumise à une période d'essai de trois mois et à une probation de douze mois.

33.02.15 EMBAUCHE DE POMPIER

Considérant que la brigade du service de sécurité incendie de Morin-Heights compte 26 pompiers et que les crédits relatifs à la rémunération sont prévus au budget en conséquence;

Considérant que le Directeur du Service de sécurité incendie recommande au conseil l'embauche de monsieur Francis Bouchard à titre de pompier afin de compléter les équipes;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce conseil autorise l'embauche de monsieur Francis Bouchard à titre de pompier aux conditions applicables au personnel du service de sécurité incendie.

Que cette personne soit soumise à une période d'essai de trois mois et à une probation de douze mois.

34.02.15 BARRAGE ROUTIER POUR LA SOUPE POPULAIRE DE LA VALLÉE DE SAINT-SAUVEUR

Considérant que le Conseil a reçu une demande de la Soupe populaire de la Vallée de Saint-Sauveur relative à l'organisation d'un barrage routier dans le cadre de la « Semaine de Partage » qui se déroulera du 9 au 18 mai 2015;

Considérant qu'il est de la responsabilité de la Soupe populaire d'obtenir les autorisations du Ministère des transports et de la Sûreté du Québec;

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil autorise la Soupe populaire de la Vallée de Saint-Sauveur à ériger un barrage routier à l'intersection du chemin du Village et de la rue Watchorn / chemin du Lac Écho, le 16 ou 17 mai prochain, selon la température entre 9h00 et 13h00.

Que ce Conseil avise la Soupe populaire de la Vallée de Saint-Sauveur qu'il est de son ressort de réunir des bénévoles et le personnel nécessaire pour cette activité.

Municipalité de Morin-Heights

35.02.15 BARRAGE ROUTIER POUR LA GUIGNOLÉE DU GARDE MANGER DES PAYS-D'EN-HAUT 2015

Considérant que le Conseil a reçu une demande de du Garde manger des Pays-d'en-Haut relative à l'organisation de la guignolée annuelle qui se tiendra le samedi, 12 décembre prochain;

Considérant qu'il est de la responsabilité du Garde manger des Pays-d'en-Haut d'obtenir les autorisations du Ministère des transports et de la Sûreté du Québec;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil appui la demande de l'organisation au Ministère des Transport pour la tenue d'un barrage le 12 décembre prochain à l'angle du chemin du Village et la route 364;

Que ce Conseil avise le Garde manger des Pays-d'en-Haut qu'il est de son ressort de réunir des bénévoles et le personnel nécessaire pour cette activité.

36.02.15 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR LE SERVICE PUBLIC D'APPEL D'URGENCE 9-1-1

Considérant qu'il y a lieu de renouveler l'entente relative au service 9-1-1 appelé service public d'appel d'urgence 9-1-1, SPAU 9-1-1 avec Bell Canada;

Il est proposé par madame la conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil approuve le renouvellement de l'entente relative au service public d'appel d'urgence 9-1-1 avec Bell Canada pour une période de cinq ans.

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois de janvier ainsi que la liste de gestion des appels journaliers et de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

37.02.15 ACQUISITION D'UNE CAMIONNETTE GM

Considérant que la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation visant l'acquisition d'une camionnette GM, neuve ou usagée, 2014 ou 2015 et a fait parvenir le document aux fournisseurs suivants;

St-Jérôme Chevrolet	Les Sommets GM
Automobile Paille Inc.	Boisvert Chevrolet

Considérant que le conseil a reçu les soumissions suivantes détaillées au procès verbal d'ouverture des soumissions annexé à la présente:

Municipalité de Morin-Heights

Soumissionnaires	Prix (taxes incluses)
Les Sommets Chevrolet Buick GMC Ltée	38 167,10 \$
St-Jérôme Chevrolet	40 076,84 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par les conseillers:

Que le contrat d'acquisition d'une camionnette GM, soit octroyé à Les Sommets Chevrolet Buick GMC Ltée au prix de 38 167,10 \$, taxes incluses.

Que la somme nécessaire soit affecté du Fonds de roulement et remboursé sur une période de cinq ans débutant en 2015.

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR, DIRECTEUR DU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport mensuel et le rapport de débit hebdomadaire pour l'année 2014 ainsi que le rapport sur les critères des lacs et rivières préparé par le Directeur du service de l'environnement.

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport du mois de janvier 2015 du Directeur du Service d'urbanisme.

38.02.15 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le Directeur général présente le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 27 janvier 2015;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil accepte le procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2015 et fait sienne des recommandations qu'il contient.

39.02.15 PIIA - RUE DU CLOS-JOLI

Considérant que cette propriété située dans la zone 43, sur la rue du Clos-Joli est soumise à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Considérant que la proposition initiale des demandeurs ne fut pas recommandé par la résolution 40.11.14 du CCU et qu'une proposition modifiée fut déposée;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié la deuxième proposition et recommande au conseil d'approuver la celle-ci;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu par les conseillers présents:

Municipalité de Morin-Heights

Que ce Conseil autorise l'émission du permis de construction pour une nouvelle résidence située sur la rue du Clos-Joli sur le lot 3 735 494 (granges Watchorn), selon les plans, élévations et matériaux soumis.

Monsieur le maire informe le Conseil qu'il s'agit d'un immeuble propriété de sa mère et qu'en conséquence, ne vote pas et ne participe pas aux délibérations.

40.02.15 MANDAT - PRÉVOST, FORTIN & D'AOUST

Considérant que le propriétaire de l'immeuble situé au 78, chemin Lakeshore, numéro de lot 3 737 648, contrevient à plusieurs règlements municipaux de façon non limitative, qu'il est propriétaire d'un bâtiment vétuste et que selon l'article 22 du règlement de construction, ledit immeuble doit être démolit;

Considérant que, depuis 1997, plusieurs lettres ont été transmises, sans réponse, au propriétaire à l'effet que le bâtiment est insalubre et inhabitable et peut porter atteinte à la sécurité publique;

Considérant qu'un tel dossier ne peut être résolu à la cour municipale;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil donne mandat à Me Stéphanie Provost du bureau Prévost, Fortin, D'Aoust selon les termes de sa correspondance datée du 3 février 2015 et autorise le Directeur général à faire toute chose nécessaire afin que ce dossier soit réglé.

RAPPORT MENSUEL DE LA DIRECTRICE DU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport de la directrice du service des loisirs et de la liste de dépenses.

41.02.15 EMBAUCHE DU PERSONNEL DE SKI DE FOND ET DE RAQUETTE

Considérant que la municipalité gère le réseau de ski de fond et le corridor aérobie;

Considérant que la Directrice, Service des loisirs a déposé au conseil une description de tâche relative à ces postes en date du 1er décembre 2014;

Considérant que les crédits sont disponibles au budget d'opération de ski de fond 2014-2015;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil autorise l'embauche des employés suivants aux conditions établies par la « Politique salariale des employés du service de ski de fonds » :

Municipalité de Morin-Heights

Noms	Postes	Échelon
Normand Forget	Patrouilleur	1
Jean-François Girard	Patrouilleur	1

42.02.15 SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ORGANISMES

Considérant que la municipalité appui les organismes oeuvrant dans la communauté;

Considérant que les demandes ont été reçues lors de la préparation des prévisions budgétaires 2015 et qu'en conséquence les crédits sont disponibles;

Il est unanimement résolu:

Que ce conseil octroie l'appui suivant aux organismes:

Code	Organisation	2015
02-629-00-970	FC Morin-Heights	21 000 \$
02-629-02-970	Cosy Corner	600 \$
02-629-02-970	Club Héritage	500 \$
02-629-03-970	Légion royale canadienne	500 \$
02-629-03-970	Club optimiste	500 \$
02-629-04-970	Children's performing arts group	800 \$
02-629-05-970	Arts Morin-Heights	1 700 \$
02-629-05-970	Théâtre Morin-Heights	2 000 \$ Utilisation gratuite de salle pour les répétitions et publicité
02-629-06-970	Jardins collectifs	3 000 \$
02-629-07-970	Société historique	1 000 \$ Utilisation gratuite de salles et espace de rangement
02-629-07-970	Église St-Eugène	1 000 \$
-	COOP SORE	Utilisation de la salle gratuite
-	Joyful Noise Choir	Utilisation gratuite des salles et publicité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Conseil répond aux questions du public.

43.02.15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire que cette session soit levée à 20h00.

<i>J'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues à ce procès-verbal</i>

Timothy Watchorn
Maire

Yves Desmarais
Directeur général /
Secrétaire-trésorier

Cinq personnes ont assisté à l'assemblée.